



VOLLEY-BALL

Match joué le 20 à h Lieu

Arbitre 1 (NOM, Prénom)

Arbitre 2 (NOM, Prénom)

☐ Masculin☐ Féminin☐ Acad☐ AIIRA☐ BV

☐ à 4

☐ Exc A

☐ **Exc B**☐ Exc C☐ Hon

EQUIPE A _____

Couleur maillot

EQUIPE B _____

Couleur maillot

N°	NOM - Prénom	N° Licence FFSU					
	Capitaine						
	Libéro						
Coach							

N°	NOM - Prénom	N° Licence FFSU						
	Capitaine							
	Libéro							
Coach								

SCORES	I ^{er} Set	II ^{ème} Set	III ^{ème} Set
Equipe A			
Equipe B			

RESULTAT: bat sets à

SIGNATURES

Cap. Equipe A

Cap. Equipe B

Arbitre 1

Arbitre 2

Règlements sur
www.sport-u.com
page sports collectifs
clicquez sur volley-ball

**Feuille à renvoyer par l'équipe gagnante dans les 24 H
au comité Régional du Sport Universitaire :**

Règle 3.5 : L'étudiant(e) ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre) et au capitaine de l'équipe adverse dans le cas des sports collectifs : de sa licence valide ou d'un justificatif authentifié par la FF Sport U accompagnés de la carte d'étudiant.

La présentation de ces pièces ci-dessus signifie que l'A.S. est en possession du certificat de non contre-indication à la pratique du sport ou d'une attestation de renseignement du questionnaire de santé.

Règle 3.6 : En cas de non-respect de ces dispositions ou de fraude avérée, constatés même a posteriori, les sanctions suivantes seront automatiquement appliquées :

→ **Match perdu par pénalité pour l'équipe fautive et suspension immédiate du joueur selon les règles des CMR ou CMN correspondantes**

Règle 5.5 : Vérification des licences et des cartes d'étudiant

Le capitaine d'équipe et l'arbitre doivent vérifier les licences ou justificatifs authentifiés par la FF Sport U et les cartes d'étudiant. Toute réserve portant sur la qualification d'un joueur doit être formulée par le capitaine sur la feuille de match avant le début de la rencontre.

Règle 5.8.1 : Sports collectifs

Le forfait d'une équipe (sauf cas de force majeure) est prononcé si le nombre de joueurs requis par le règlement n'est pas présent sur le terrain 20 minutes après l'heure fixée pour le début de la rencontre.

Si vous n'êtes pas en règle, ne jouez pas ! Votre équipe perdrait le match par pénalité et vous vous exposeriez à des sanctions individuelles graves.

Réserves ou réclamations équipe A		Réserves ou réclamations équipe B	

SIGNATURES

Cap. Equipe A	Arbitre	Cap. Equipe B
---------------	---------	---------------